

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 24 septembre 2024

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)		X
Annick LEY (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Isabelle GASC (Titulaire)		X
Stéphane FUSARO (Titulaire)	X	
Olivier STEINER (Titulaire)	X	
Christelle BAUDOIN (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)		X
HINDERHOLTZ Gwendoline (Suppléant)	X	
BEY Annabelle (Suppléant)		X
BOURGEOIS Clément (Suppléant)		X
YVOIS Robin (Suppléant)		X
ENRIETTO Hervé (Suppléant)	X	
BATISTA Cristina (Suppléant)		X

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 27.08.2024 à l'unanimité.

Informations direction :

1. Point activité Commerciale

- **Appels d'offre :**
 - RAO Libernet +Mobioplaine à rendre pour le 24/09
 - RAO SNCF : Personnel -> En attente du cahier des charges
- **Tourisme/Occasionnel :**

Cumul à fin 6	Réel	B24	Réel vs.B24	En %
Hors réemploi SNCF	994 408 €	1 113 543 €	- 119 135 €	-11%
Réemploi SNCF	72 373 €	46 368 €	26 005 €	56%
Global	1 066 781 €	1 159 911 €	- 93 130 €	-8%

Cumul à fin 8	Réel	B24	Réel vs.B24	En %
Hors réemploi SNCF	1 151 661 €	1 300 447 €	- 148 786 €	-11%
Réemploi SNCF	132 052 €	61 824 €	70 228 €	114%
Global	1 283 714 €	1 362 271 €	- 78 557 €	-6%

2. Point sur les effectifs

⊙ Départs CDI en Août 2024 :

- EL MORABET Fatine, démission au 02/08/2024
- MEDRAOUA Aziz, démission au 23/08/2024

⊙ Arrivée CDI en Août 2024 :

- BERNIER Modestie, 19/08/2024

• CDD en cours :

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
NKOMBO MILEBE	Reussite Bebero	CDD Contrat Apprentissage	ALTERNANT HSE
NOIROT	Tom	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI MECANICIEN
MICHELIN	Franck	CDD Remplacement	Conducteur 115V
FARKOUS	Abdellah	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
BERNARD	Christophe	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
LABHOUI	Khalil	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
AGJIAJ	Gazmend	CDD Remplacement	Conducteur 115V
TOBIET	Jean-Luc	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
BOEUF	Olivier	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
EL OTMANI	Mouhcine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR

Passage en CDI
au 01/09/2024

• Recrutements en cours :

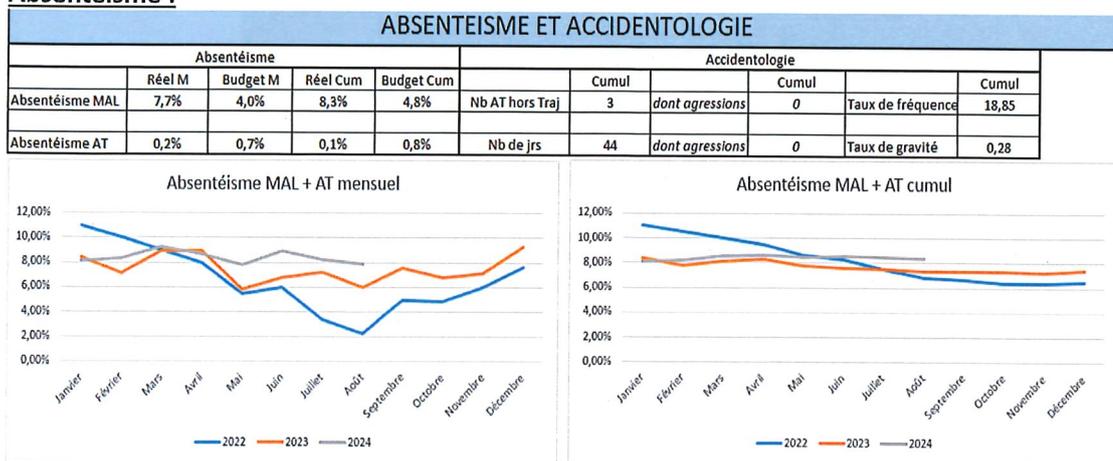
- Conducteurs Receveurs
- Mécaniciens
- Gestionnaire Administratif Approvisionnement en CDD → poste pourvu depuis le 23/09/2024 par Mme BAUDRIER Annabelle

3. Information/Consultation sur les Orientations stratégiques de l'entreprise

La direction présente sa stratégie concernant les réponses à appels d'offres. Elle fait également le point sur sa stratégie de développement de l'activité occasionnelle, ses enjeux en termes de sécurité et d'investissement matériel/équipement et sa politique de formation (sur les nouvelles technologies et l'éco-conduite).

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres sur les orientations stratégiques de l'entreprise : approbation à l'unanimité.

Absentéisme :



En Août, le taux d'absentéisme maladie + accident de travail Keolis Bourgogne est de 7,88% vs 6,02% en 2023. A fin Août, le taux d'absentéisme maladie + accident de travail cumulé Keolis Bourgogne est de 8,40% vs 7,35% en 2023.

Questions des membres du CSE :

Points en attente :

4. Point sur le cambriolage (avancement des interventions extérieures).

- Le devis du monnayeur est arrivé le jour de la réunion, mais n'a pas encore été étudié. Il s'avère que le produit est très pratique mais a un coût très élevé. Dans l'attente d'une décision finale (rachat d'un monnayeur, dépose en banque ou poste, etc.), le retour des caisses continue à se faire par l'intermédiaire de Said.
- La sécurisation des lieux, les devis et entretiens avec les différents intervenants se poursuivent.
- Dallmayr : la nouvelle proposition tarifaire est également arrivée, mais avant de signer les membres du CSE, accompagnés du Président du CSE prendront contact avec le service juridique de Keolis Bourgogne. Le CSE a également contacté d'autres fournisseurs et ont reçu 2 propositions différentes. Dans l'attente d'une décision et signature, le CSE maintiendra le service « Epicerie CSE ».

Maintenance :

5. Serait-il possible d'avoir de nouveaux embouts d'aspirateur ?

La direction informe que la demande de changement pour les deux points d'aspirations est transmise à l'atelier.

Exploitation :

MOBIGO/ ADM :

6. Le nouveau système de centralisation d'appel pour l'astreinte ; fonctionne-t-il réellement ? Plusieurs conducteurs n'arrivent pas à joindre l'astreinte exploitation ou atelier.

La direction informe qu'après quelques incidents au démarrage de la mise en place de cette plateforme, le système fonctionne actuellement.

Rappel des numéros de téléphone d'astreinte :

- Atelier : 03.80.74.92.89
- Exploitation : 03.80.74.92.88

Il est bien entendu que ces numéros sont des numéros d'urgence et ne doivent être utilisés que comme tel.

Tout autre problème (planning, rendez-vous etc ...) doit être traité pendant les heures d'ouverture des bureaux. Un atelier travail pour redéfinir « l'astreinte » va avoir lieu.

7. Point sur la rentrée :

- **manque de communication de la part de la région sur l'augmentation tarifaire : les conducteurs ont eu beaucoup de remarques désobligeantes**

La direction rappelle que la « non-information » de l'augmentation tarifaire est un souhait de la part de la région. La direction déplore les remarques négatives reçues par les conducteurs.

- **le retard dans la mise à jour des titres de transport : les conducteurs ne sont pas contrôleurs.**

La direction informe que le service « cartes » est particulièrement en retard cette rentrée scolaire. Beaucoup de titres sont à traiter et beaucoup de retards de demandes.

- **Billettique : lors de la période de « comptage » les conducteurs sont toujours en attente d'une touche « comptage »**

La direction informe qu'aucune autre évolution de la billettique Mobigo n'est envisagée pour le moment.

Sécurité :

- 8. Le nouveau marquage au sol a démontré que 2 places devant les bureaux sont nommées « réservées services » serait-il possible de préciser le terme service, qui peut s'y garer ?
Constat que le respect du début est vite parti...**

En règle générale le marquage est plutôt bien suivi, mais la direction déplore le manque de perspicacité de certains salariés, elle fera un rappel auprès des conducteurs mal garés.
Les emplacements « réservés services » sont réservés aux personnels de bureau en service, d'astreinte...

Administratif :

- 9. Où en est le transfert du personnel d'approvisionnement ?**

La direction informe que le personnel administratif approvisionnement du Secteur Bourgogne et Franche Comté, a déménagé la semaine dernière dans des locaux loués à proximité du dépôt. Ce déménagement n'engendrera pas de retard supplémentaire dans l'approvisionnement de pièces détachées diverses, les retards sont pour la plupart dû aux fournisseurs.

Les locaux sont plus grands, plus adaptés pour un travail d'équipe de 4 personnes.
La location perdurera jusqu'à la fin des travaux de réaménagement de l'atelier.

- 10. Avez-vous des nouvelles sur la conformité des exigences de l'appel d'offre du lot 6B ?**

La direction rappelle qu'un signalement a été fait auprès de la Région organisatrice qui s'occupe du suivi du dossier.

- 11. Avez-vous déjà une date pour le début des travaux d'agrandissement de l'atelier ?**

La direction informe que le projet a bien été validé par Keolis SA mais des ajustements sont toujours en cours, le cahier des charges de Divia change.

- 12. Beaucoup de salariés sont perdus dans les nouveaux décomptes. Pouvons-nous avoir un « atelier » fiche de paie ?**

La direction précise qu'il y a un décalage de règlement de 15 jours entre les primes et les heures supplémentaires. Ce décalage sera recalé lors de la prochaine fin de cycle
Un « atelier » fiche de paie aura lieu fin octobre début novembre.

Œuvres Sociales :

- 13. Approbation de la modification du règlement intérieur**

Approbation du changement de texte

Plusieurs membres du CSE déplorent néanmoins le non-renouvellement des abonnements sportifs, avantages CSE. Lors de l'élaboration du budget 2025, la question sera à nouveau évoquée.

- 14. Bon cadeau de Noël sous quelles formes (carte cadeau – hello cse...)**

Les membres du CSE ont choisi de faire perdurer la carte cadeau pour Noël.

Le fournisseur n'est pas encore défini et le choix se portera sur celui qui a le plus d'enseignes accessibles.

Suite à la loi du 03 avril 2024 n°22-16.812, le bénéfice des activités sociales et culturelles ne peut plus se subordonner à une condition d'ancienneté. Ainsi, cela oblige le CSE à ne plus instaurer un délai de carence ou de conditions d'obtention. Cependant compte tenu que les budgets de l'année en cours sont déjà établis, l'Urssaf sera conciliante sur la 1ère année de mise en place.

Le règlement du CSE rubrique « annexes », sera modifié en date du 1er janvier 2025 afin de se conformer au texte de loi.

Questions diverses :

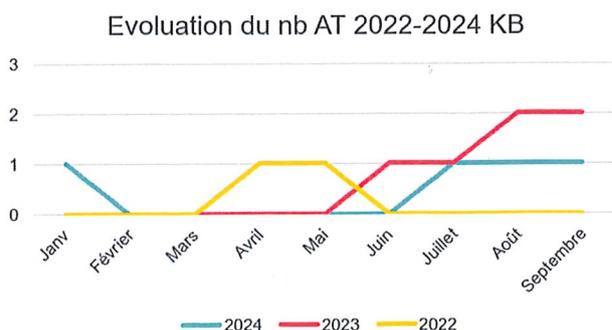
- Notre coordinatrice de ligne, Annabelle, sera absente pour une durée de 3 semaines, son remplacement se fera en alternance entre Séverine (marketing) et Nathan (coordinateur de ligne). Une info sera diffusée auprès des conducteurs.
- La direction a mis en place l'accès au planning par une application gratuite « MKS », avec une visibilité des plannings sur 1 semaine mais l'affichage ne perdurera que sur 3 jours. Le non-téléchargement d'une application gratuite dont l'information salariée est disponible 7j/7 24h/24 est de la responsabilité du conducteur. Dans le cas où ce dernier ne désire pas y avoir accès, il est nécessaire qu'il s'informe aux heures d'ouvertures des bureaux de son activité à venir.
- Les membres du CSE font remarquer à la direction que les temps de trajet sur le réseau Divia ont été réduits, très réduits. Notamment la 34 du samedi. La direction s'en est déjà référée auprès de Divia qui lui a dit que les horaires ne sont que le reflet de INEO. La direction précise que les conducteurs n'ont eu aucune modification de temps payé.
- Les membres du CSE font remarquer que l'état des tablettes Divia se détériore et que les bras de support sont trop amovibles. La direction déplore le manque de professionnalisme des conducteurs. La direction va se rapprocher de l'atelier pour renforcer les fixations
- Les membres du CSE font remarquer que la coupure des nouveaux horaires du services EMT d'après-midi est mal placée. Le temps de conduite restant sur la fin de journée est long 15h30-20h. La direction en a pris note.
- Le système O clock « enfants oubliés » présente des dysfonctionnements, la direction en a pris note mais précise que c'est un système sécuritaire.
- Les conducteurs de la City par l'intermédiaire du CSE, remercient la direction sur l'aboutissement de l'affaire « toilettes ».

Point HSCT :

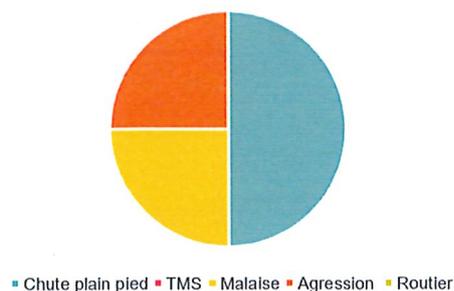
1. Point accidentologie du travail

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
AVEC ARRÊT	1	0	0	0	0	0	1	1	1			
SANS ARRÊT	0	0	0	0	0	1	0	0	0			

Période accidentogène



Répartition des AT par cause



2. Point sur la sinistralité

	Année en cours Au 31/08/2024	Année N-1 Même période	2022 Même période
Accidents Non Responsables	16	11	12
Accidents Responsables à 50 %	5	3	4
Accidents Responsables à 100 %	65	70	66
TOTAL ACCIDENTS	85	84	82
Taux d'accident pour 100 000 km	3	2,6	2,6
Coût global (non définitif)	76 380	66 750	132 146
Coût des accidents par kilomètre	0,027	0,020	0,041

3. Actualité Sécurité et Environnement

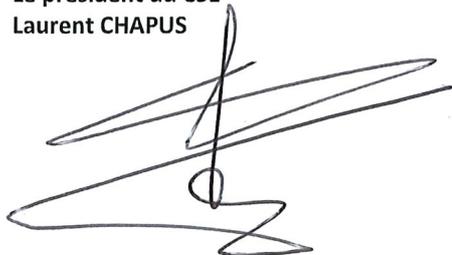
Depuis le début de l'année plusieurs actions ont été engagées :

- Déploiement gilet jaune
- Mise en place d'un protocole hivernale (chute, verglas, par qui les tâches liées sont effectuées)
- Mise en place de protection auditive pour le personnel de l'atelier avec une formation sur les risques du bruit
- Caméra piétonne : quelques points à finaliser sur le dossier
- Marquage au sol : un marquage et affiche explicative sur l'arrivée piéton dans l'entreprise est en cours
- Environnement : Déploie le manque de respect sur le tri sélectif
- Norme iso14001 : Afin d'atteindre cette certification environnementale, un responsable groupe va intervenir afin de faire un point sur le site.

Prochaine réunion : 15/10/2024

Fin de séance : 12h55

Le président du CSE
Laurent CHAPUS



Le secrétaire du CSE
Annick LEY

